

Quel rôle peut encore jouer l'institution départementale au XXIème siècle

https://harris-interactive.fr/opinion_polls/quel-role-peut-encore-jouer-linstitution-departementale-au-xxieme-siecle/

Harris interactive - juin 2020

Après quelques semaines de confinement, après que différents acteurs ont été amenés à prendre la parole et à agir, le Conseil département de l'Essonne a souhaité interroger les Français sur leur regard à l'égard des différentes institutions dont le Conseil départemental. Cette étude ne visait pas à se focaliser que sur le Covid et sa gestion mais plus globalement sur les acteurs territoriaux.

80 % des Français ont une bonne opinion des départements ce qui place ces territoires en deuxième position, derrière les communes (88 %) et sensiblement au même niveau que les régions ;

En avoir une bonne opinion est une chose. Y être attaché, une autre. Ici, le niveau d'attachement est assez proche de l'opinion. Nous l'avons vu lorsque les Français avaient manifesté leur volonté de voir présent sur les plaques minéralogiques le numéro de département, l'identité départementale a un sens. 75 % des personnes interrogées déclarent dans le cadre de cette enquête être attachés à leur département. La hiérarchie de l'attachement est identique à celle de l'opinion ;

En quoi sont identifiés les départements ? En premier lieu lorsqu'il s'agit des collèges (40 %), du transport scolaire (33 %), des personnes âgées (32 %), de l'enfance (31 %), de l'action sociale et de la santé (30 %). La plupart du temps, lorsqu'une autre institution est citée, la région est mentionnée. Le « balancier d'opinion » s'effectue entre ces deux acteurs. On remarquera lorsqu'il s'agit d'actions impliquant une mobilisation de moyens importants, l'Etat est considéré comme l'acteur principal. On le voit lorsqu'il s'agit du RSA (46% des personnes estiment qu'il s'agit d'une compétence étatique) ou encore de l'aide économique (42 % le pensent) ;

Si 75 % des personnes interrogées sont optimistes à l'égard de l'avenir de leur département, ils attendent avant tout un soutien au développement économique et à l'emploi ainsi que des actions en faveur de l'environnement, des personnes âgées comme des personnes défavorisées ;

Ce déficit d'identification se retrouve aussi avec la perception d'un déficit d'information. S'il est patent pour les communes (60% de Français se déclarent bien informés), il l'est encore plus pour l'Etat (57%), les départements et les régions (respectivement 47 % et 45 %) ;

Plus précisément, seuls 36% des Français déclarent avoir vu, lu ou entendu parler de leur conseil départemental au cours de ces derniers mois. Si le support institutionnel constitue le premier vecteur d'information, il est suivi de près par la PQR et les éditions régionales de France 3 ;

Les Français sont souvent décrits comme exigeants. Ils le sont. A ce titre, la satisfaction de vivre dans son département (87%) ou encore l'action du Conseil départemental (85 %) sont supérieurs à l'attachement que l'on peut avoir à la notion même de département. A ce titre, le jugement est positif concernant tous les types d'actions menées. On relèvera un regard plus positif lorsqu'il s'agit de tourisme, d'animation et vie culturelle, du développement de transports en commun (plus de deux-tiers de satisfaits) alors que les actions à caractère social sont plus sujet de critiques (soutien au développement économique et à l'emploi, actions en faveur des jeunes, aide aux personnes défavorisées). Il ne s'agit pas ici de prérogatives départementales et les jugements mêlent probablement regards nationaux et locaux ;

Qui plus est, le département dans lequel résident les personnes interrogées est vu comme agréable à vivre, dynamique, allant dans la bonne direction, mais seulement pour les deux-tiers des Français, bien pris en compte par les pouvoirs publics.

Méthodologie

Enquête réalisée en ligne du 2 au 9 juin 2020. Échantillon de 1412 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région d'habitation et taille d'agglomération de l'interviewé(e).